



flash info

INFORMATIONS MUNICIPALES DE CHESSY
AOÛT 2021

WWW.CHESSY77.FR • f VILLE DE CHESSY 77

AGENDA

Ciné senior

Judi 26 août 2021 à 13 h 50

Cinéma Studio 31



Pour le prochain ciné-senior, l'équipe du Studio 31 vous propose le film "OSS 117 : Alerte rouge en Afrique noire" de Nicolas Bedos.

Les habitants de plus de 60 ans bénéficient d'une séance au prix de 3 euros sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Attention, la présentation du pass sanitaire est obligatoire depuis le lundi 9 août.

N'oubliez pas de réserver !

INFORMATIONS

Restez informés

En complément du flash info distribué régulièrement aux habitants de Chessy, différents supports sont à disposition des usagers afin de se tenir informés.

Site internet

www.chessy77.fr

f Facebook

www.facebook.com/chessy77700

Application mobile "Chessy"

Disponible sur les plateformes de téléchargement

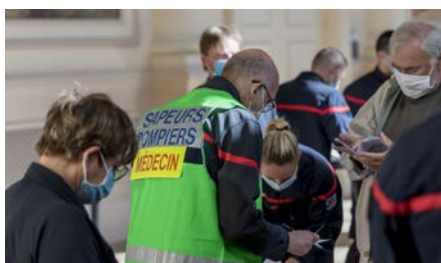
Panneaux lumineux

situés place Edmond Chartier et place d'Ariane

SANTÉ

"Pass sanitaire" et vaccination : où en sommes-nous ?

Dans son allocution du 12 juillet, le Président de la République a annoncé de nouvelles mesures pour se protéger, protéger les autres et faire face à l'augmentation des contaminations dues au variant Delta.



La vaccination est ainsi rendue obligatoire pour les personnels soignants et non-soignants des hôpitaux, des cliniques, des maisons de retraite, des établissements pour personnes en situation de handicap, pour tous les professionnels ou bénévoles qui travaillent au contact des personnes âgées ou fragiles, y compris à domicile.

Le Gouvernement a par ailleurs annoncé la mise en place de campagnes spécifiques pour les collégiens, lycéens et étudiants, dès la rentrée scolaire et d'une campagne de rappel pour les premiers Français vaccinés début septembre. Les tests PCR seront par ailleurs rendus payants à l'automne sauf en cas de prescription médicale.



Les équipes du centre de vaccination du Val d'Europe restent mobilisées pour permettre la vaccination la plus étendue possible.
Prenez rendez-vous sur Doctolib ou au 01 60 45 54 40.

Le "pass sanitaire" consiste en la présentation - numérique via l'application TousAntiCovid ou papier - d'une preuve sanitaire parmi les trois suivantes :

- la vaccination, à condition de disposer d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale ;
- la preuve d'un test négatif de moins de 72 h (test RT-PCR ou antigénique) ;
- le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Le "pass sanitaire" est maintenant nécessaire quel que soit la jauge dans les cinémas, musées, stades, parcs à thème, foires, salles de sport, cafés, restaurants, centres commerciaux, hôpitaux, maisons de retraite, établissements médico-sociaux ainsi que pour les voyages en avion, train et car pour les trajets de longue distance.

Pour les enfants âgés de 12 à 17 ans, dont la vaccination n'est possible que depuis peu, un délai supplémentaire est accordé jusqu'au jeudi 30 septembre 2021.

PASS SANITAIRE =



+



PREUVE DE
VACCINATION

ou



PREUVE DE
TEST NÉGATIF

ou



PREUVE DE
RÉTABLISSEMENT

Rentrée bien préparée, quiétude à l'arrivée

Les vacances ne sont pas terminées mais la rentrée s'organise déjà dans les écoles, les collèges, dans nos services, et bien-sûr chez vous. Les marquages au sol continueront de rythmer nos pas, le lavage des mains au gel ou au savon en œuvre les mesures collectives qui nous protègent et nous permettent de poursuivre l'éducation des plus jeunes.



ENFANCE

Bonne rentrée !
Reprise de l'école le jeudi 2 septembre 2021

À L'ÉCOLE

Pour les enfants de maternelle et d'élémentaire, les horaires de rentrée dépendent de votre établissement scolaire. Ainsi, les informations seront affichées sur les portes de l'établissement fréquenté par votre ou vos enfants le lundi 30 août.

L'ÉCOLE MULTISPORTS

Les inscriptions à l'école multisports sont ouvertes ! Priorité est donnée aux Cassassiens jusqu'au 4 septembre pour s'inscrire. Ensuite, celles-ci seront ouvertes à tous, dans la limite des places disponibles. Venez rencontrer les encadrants de l'EMS et vous inscrire le samedi 11 septembre lors du forum des associations.

Formulaire d'inscription disponible sur www.chessy77.fr rubrique **SE DÉTENDRE** puis **EMS**.

PÉRISCOLAIRE

- **Accueil du matin** : Pas d'accueil le matin de la rentrée scolaire. Ce service reprendra dès le vendredi 3 septembre.
- **L'accueil du soir** sera assuré dès le jeudi 2 septembre.
- **L'étude** reprendra lundi 6 septembre.
- **Les centres de loisirs** accueilleront les enfants inscrits à partir du mercredi 8 septembre.

JEUNESSE

Reprise en présentiel pour tous

AU COLLÈGE

jeudi 2 septembre
pré-rentree

- 6° : de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 16 h
- 5° et 4° : de 14 h à 17 h
- 3° : de 9 h 20 à 12 h 30
- ULIS 5°, 4° et 3° : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h

vendredi 3 septembre

- Pré-rentree des élèves ULIS de 6°, de 8 h 30 à 12 h
- Test "savoir nager" pour tous les élèves de 6° selon les créneaux indiqués le jour de de la pré-rentree.

Rentrée pour tous le lundi 6 septembre

selon l'emploi du temps provisoire communiqué lors de la pré-rentree.



SERVICE JEUNESSE

À compter du mercredi 6 octobre, les activités du service jeunesse deviennent régulières au sein de la maison de quartier. Les adhérents pourront s'y rendre à leur convenance tous les mercredis et samedis de 14h à 18h pour jouer, réviser, monter un projet, créer...

Les activités "A'tout jeune" seront quant à elles communiquées par message afin de pouvoir réserver sa place.

L'adhésion annuelle A'tout jeune permet de participer aux actions et d'avoir accès à la maison de quartier sur les temps d'accueil. Pour adhérer, il suffit de renvoyer le formulaire complété ainsi que votre règlement.

Tarifs : cassassien : 10 €
valeur européen : 15 € · extérieur : 20 €

Formulaire disponible sur www.chessy77.fr rubrique **GRANDIR** puis **Service jeunesse**.

carte Imagine R



Le CCAS de Chessy prend en charge une partie du coût du forfait Imagine R pour les habitants de Chessy - à hauteur de 61€ pour les collégiens et 120€ pour les lycéens et étudiants.

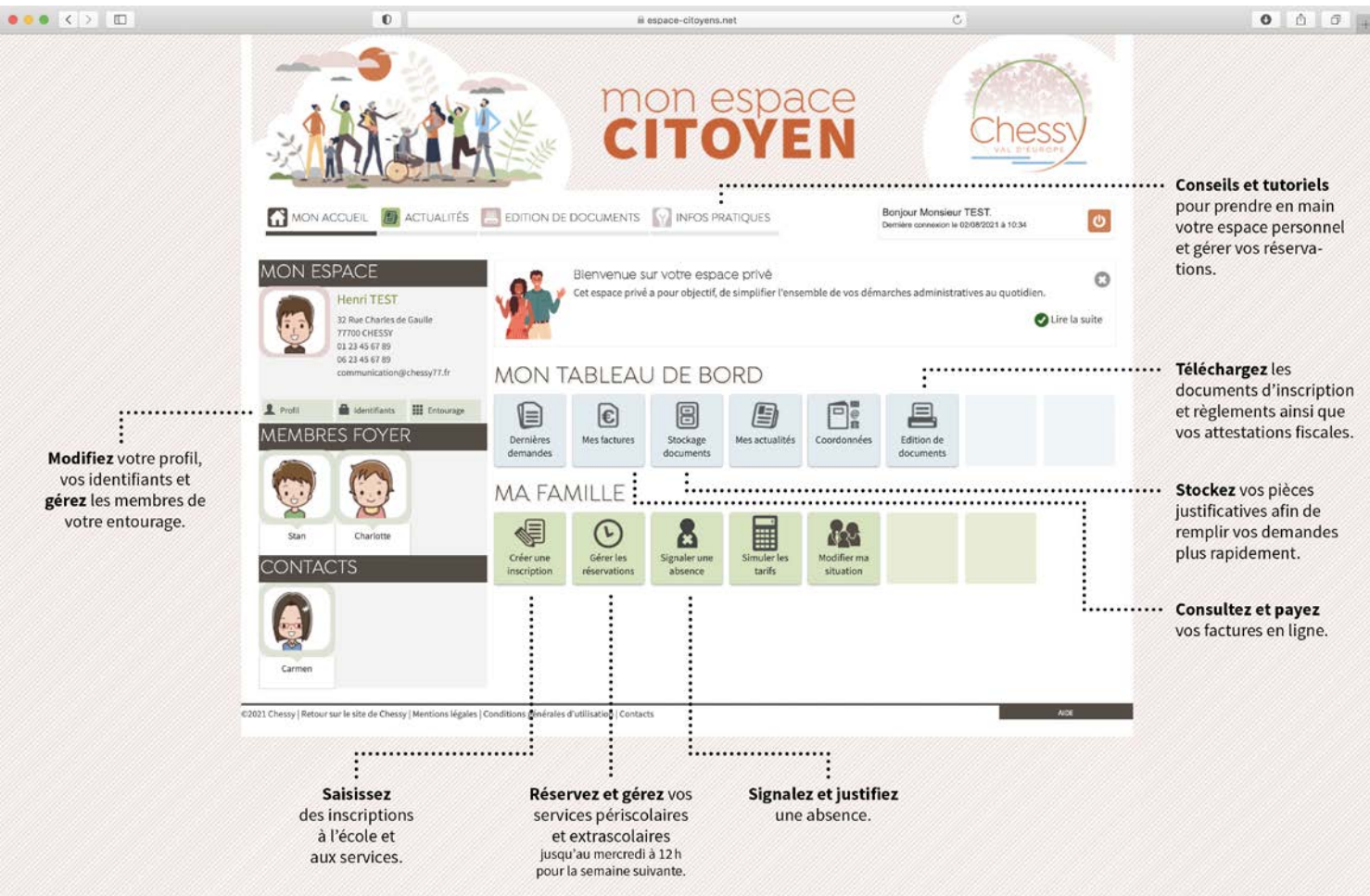
Pour bénéficier de cette subvention, vous devez vous présenter en mairie et présenter un bulletin de souscription dûment complété et tamponné par l'établissement scolaire. Pour une première demande, vous devrez aussi présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

PRATIQUE

L'espace citoyen, le nouvel outil pour gérer vos services petite enfance, enfance et jeunesse

Le portail famille de Chessy se transforme en espace citoyen avec une nouvelle interface et des possibilités enrichies pour les familles. Dès maintenant, vos démarches sont possibles sur le site :

WWW.ESPACE-CITOYENS.NET/CHESSY77



Pour vous aider dans cette mise en route, un courriel a été adressé à l'ensemble des familles dont au moins un enfant est inscrit en crèche ou scolarisé en primaire à Chessy. Dans ce courriel, vous trouverez un lien permettant d'activer votre espace personnel ainsi qu'un identifiant et un mot de passe. Lors de votre première connexion, vous devrez changer le mot de passe généré automatiquement.

Si vous n'avez pas reçu vos identifiants, vérifiez d'abord dans vos courriels indésirables puis, en cas de besoin, faites une demande auprès de votre interlocuteur en mairie.

PETITE ENFANCE

Pour les familles dont un enfant fréquente la crèche, vous pouvez maintenant modifier vos informations personnelles sur votre nouvel espace. Pour le paiement des factures, vous pouvez toujours accéder à votre espace € crèches jusqu'en septembre 2021.

Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des problèmes de connexion, n'hésitez pas à prendre contact avec votre directrice de structure.

ENFANCE

Toutes vos informations ont été reprises : composition de la famille et inscriptions aux services périscolaires. Nous vous conseillons néanmoins de bien vérifier l'ensemble des éléments en explorant les différentes rubriques. Des conseils sont disponibles dans l'onglet "infos pratiques" du menu.

Vous pouvez maintenant gérer vos réservations (accueil matin, accueil soir, restauration scolaire, étude, mercredi et vacances scolaires), signaler une absence ou encore payer vos factures. **Pour rappel, vous avez jusqu'au lundi 23 août pour réserver les activités périscolaires du mois de septembre.**

MOBILITÉ

Resserrons les liens avec le Chessylien

Afin de compléter l'offre de transports existante et pour répondre aux besoins des Cassassiens, la commune lance le « Chessylien », **une navette gratuite** qui reliera à partir du mercredi 1^{er} septembre le bourg et le centre urbain tous les lundis, mercredis et samedis.



Par son organisation, le territoire cassassien compte deux bassins de vie distants l'un de l'autre d'environ 3,5 kilomètres : le bourg et le centre urbain.

Afin de faciliter les liaisons et d'offrir aux habitants la possibilité de bénéficier des aménagements et équipements existants, la municipalité a décidé la mise en place de cette navette.

Élaboré en concertation avec Île-de-France Mobilités - pour ne pas entrer en concurrence avec d'autres lignes comme la ligne 43 -, le parcours permettra aux habitants du bourg de rejoindre les commerces du centre urbain et aux habitants du centre urbain de rejoindre plus aisément les bords de Marne, la mairie ou le centre technique municipal par exemple.

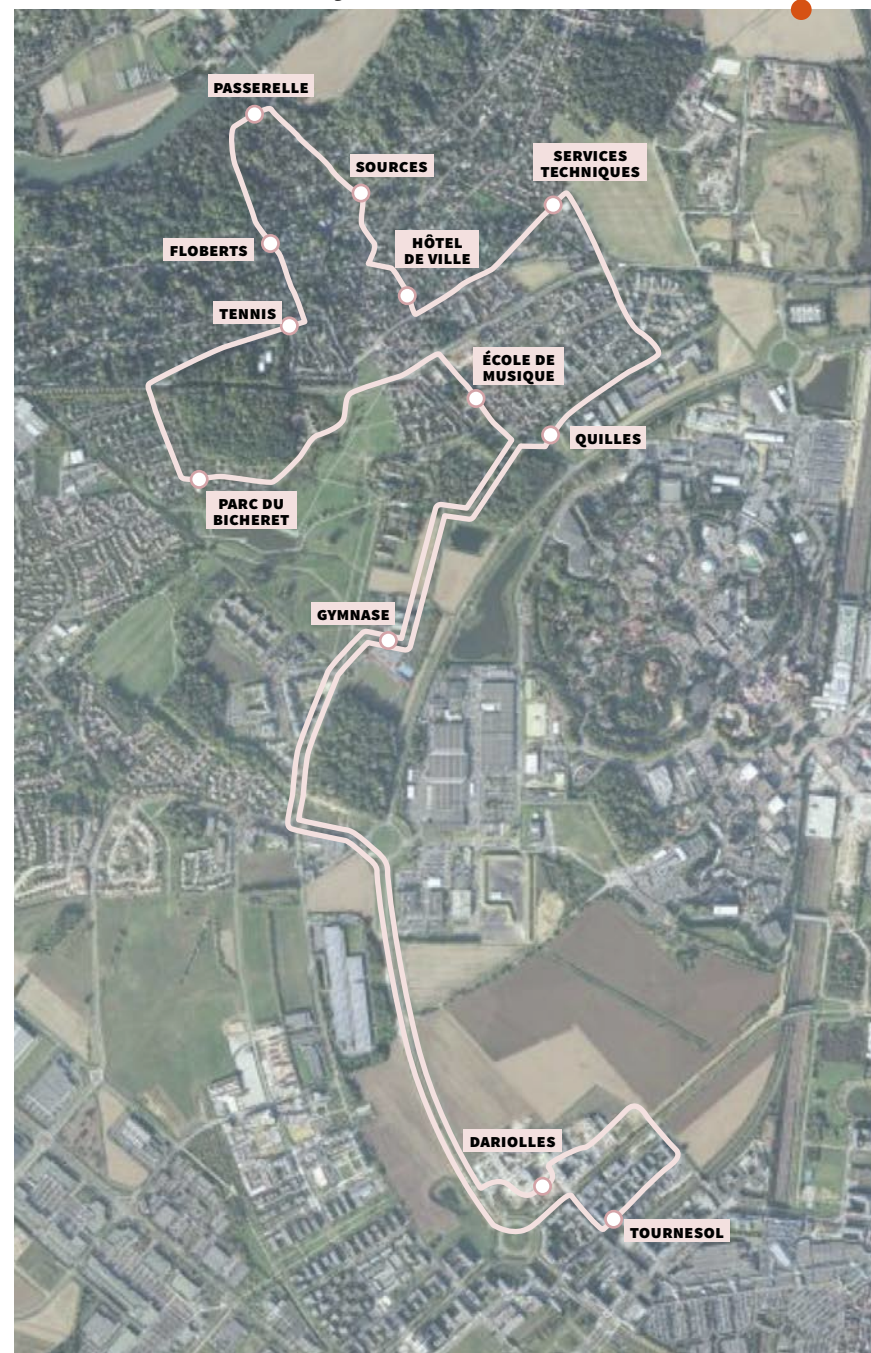
Ce dispositif sera mis en service dès le mercredi 1^{er} septembre et circulera :

- lundi et mercredi de 9 h à 17 h 15
- samedi de 9 h à 19 h 40

Une première phase de test de 3 mois permettra d'évaluer la fréquentation de la ligne et de recueillir toutes les informations importantes pour décider de la pérennisation du dispositif mais aussi d'ajuster le service au plus proche des besoins des habitants.

Plan du parcours et grille des horaires distribués avec ce flash info et disponibles en ligne sur www.chessy77.fr ou au sein de vos équipements municipaux.

Parcours du Chessylien



SÉCURITÉ

Des moyens au service de la sérénité

Garantir la sécurité et assurer tranquillité et salubrité aux habitants, travailleurs, usagers mais aussi aux agents sont au cœur des préoccupations de la municipalité. Pour se donner les moyens de ces ambitions, le renforcement des moyens techniques et humains du service de police municipale sont nécessaires.



Extension de la vidéoprotection à l'horizon 2022

Face à la multiplication des actes d'incivilité (dépôts sauvages, stationnements anarchiques, rodéos urbains...) et pour lutter contre des faits de délinquance susceptibles de survenir dans la vie courante des habitants, sur leurs biens ou leurs personnes sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public, la municipalité de Chessy a décidé d'améliorer le système de vidéoprotection sur la commune, en adoptant un plan d'implantation d'au moins 22 nouvelles caméras au sein de l'espace public et 16 au niveau de la protection des bâtiments (écoles, gymnase...).

Ce projet représente un investissement important, avec un coût estimé à plus de 400 000 euros, devant faire l'objet d'un appel d'offres, pour une mise en service dans les mois à venir.

Couplée avec un renforcement des services de la police municipale, cette extension du périmètre de surveillance est une réponse adéquate pour préserver et maintenir le climat de sécurité au sein de la commune.

6 caméras-piétons vont compléter l'équipement des agents

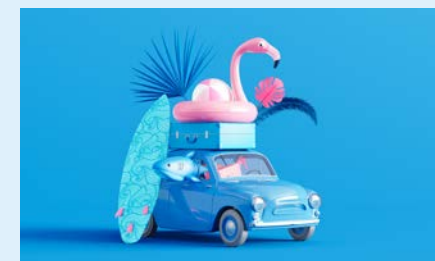
Les caméras-piétons permettent aux agents de la police municipale de procéder à l'enregistrement audiovisuel de leurs interventions notamment lorsqu'il se produit, ou est susceptible de se produire, un incident eu égard aux circonstances de l'intervention ou en raison du comportement des personnes concernées.

À compter de septembre, la police municipale de Chessy sera équipée de 6 caméras individuelles portées de manière apparente par les agents. L'enregistrement n'est pas automatique et les policiers vous avertiront du déclenchement de celui-ci au préalable. Un signal visuel vous permettra de savoir que la caméra enregistre.



Conformément aux dispositions de l'article R241-15 du Code de la Sécurité intérieure, vous disposez d'un droit d'accès s'exerçant auprès du maire (32, rue Charles de Gaulle - 77700 Chessy). Les droits à la portabilité, de rectification, d'opposition ne s'appliquent pas aux présents traitements.

Partez tranquilles



Week-end prolongé, petites ou grandes vacances, partez l'esprit léger en sollicitant la police municipale pour surveiller votre lieu d'habitation. Les agents feront des rondes régulières et pourront vous avertir en cas d'anomalie constatée. Pour bénéficier de ce dispositif, il vous suffit de remplir le formulaire disponible en mairie ou en ligne sur le site de la mairie rubrique "vivre" puis "police municipale" et de le déposer en mairie ou dans la boîte aux lettres de la police municipale (2, place des Dariolles).

Les images seront conservées six mois sur un support informatique sécurisé, les extractions des vidéos seront encadrées par les besoins exclusifs de procédures judiciaires. Au-delà de ces six mois, les images seront automatiquement supprimées. Les agents de police municipale sont signataires d'une charte d'engagement sur le dispositif particulier de ces caméras-piétons.

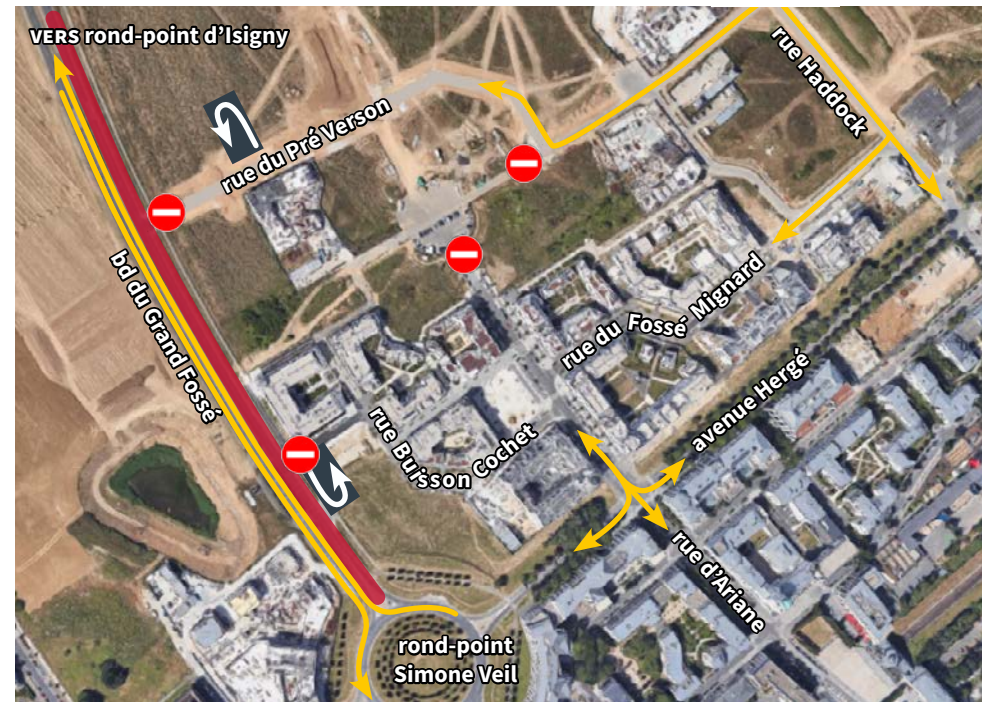
Conformément aux articles L241-2 et R241-8 à R241-15 du code de la Sécurité intérieure et par arrêté préfectoral n°2021-CAB-BCS-CIPM-548, le Préfet de Seine-et-Marne autorise la police municipale de Chessy à employer ces caméras-piétons.

L'usage de ce matériel poursuit trois finalités : la prévention des incidents au cours des interventions ; le constat d'infraction et poursuite des auteurs par la collecte de preuves ; la formation et la pédagogie des agents.

TRAVAUX

Doublement du boulevard du Grand Fossé : phase 3

Depuis le début du mois d'avril, ça fourmille autour du boulevard du Grand Fossé ! Les travaux sont presque terminés mais il faut encore réaliser le tapis définitif et tracer la signalisation. En août, quelques modifications temporaires de circulation interviennent pour achever ce grand chantier.

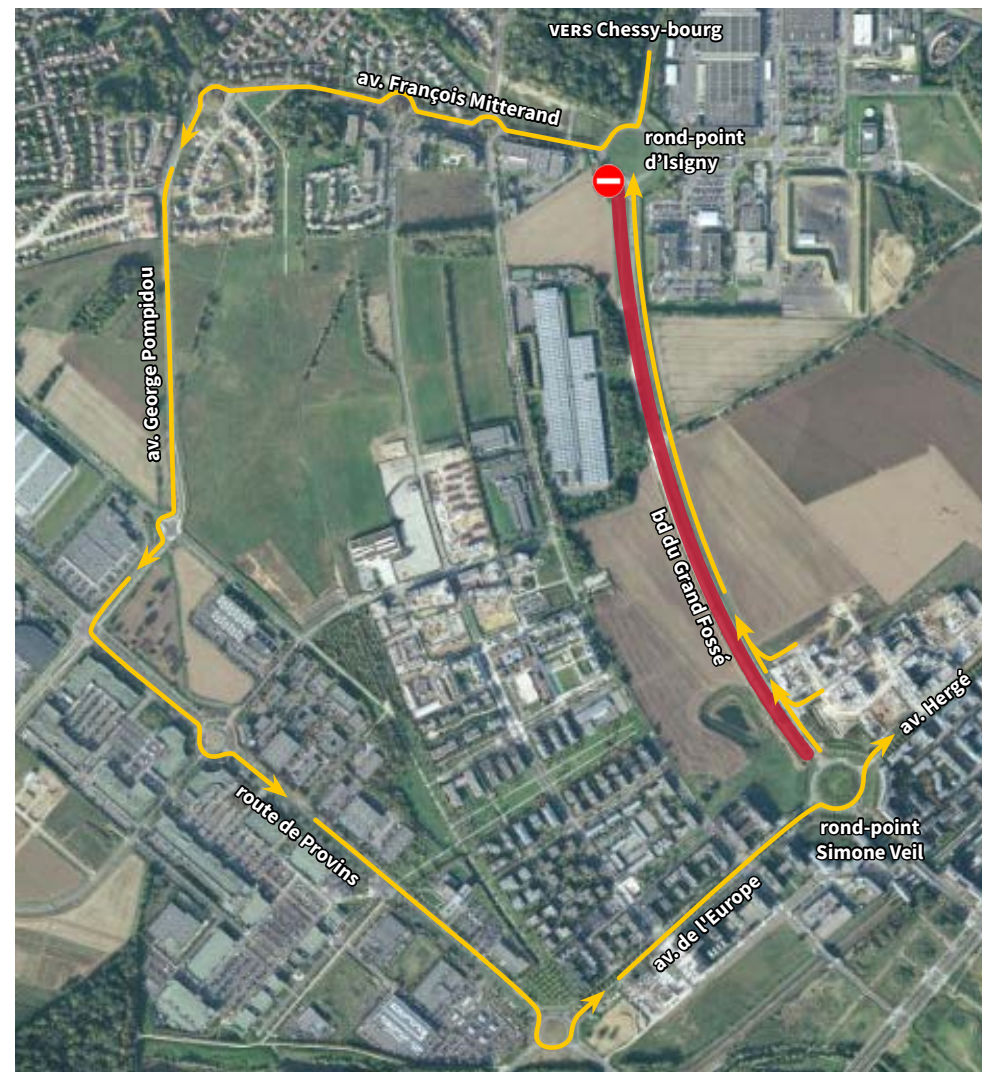


Du lundi 16 au jeudi 19 août

Les rues du Pré Verson et du Buisson Cochet seront transformées en voies sans issue afin de finaliser la voie intérieure. Des raquettes de retournement ont été matérialisées afin de pouvoir faire demi-tour.

La voie extérieure est quant à elle maintenue en double sens de circulation.

Les habitants pourront sortir du quartier par la rue d'Ariane et la rue Haddock.



Du jeudi 19 août au mercredi 1^{er} septembre

La voie extérieure sera fermée à la circulation et les usagers se dirigeant vers le centre urbain seront déviés par la commune de Montévrain.

La voie intérieure sera quant à elle ouverte à la circulation sur une seule voie pour les véhicules venant du centre urbain et se dirigeant vers le bourg.

Les habitants de la ZAC des Studios et des Congrès pourront emprunter le boulevard du Grand Fossé depuis les rues du Pré Verson et du Buisson Cochet uniquement en tournant à droite.

Tout est actuellement mis en œuvre par les entreprises afin que les travaux soient terminés pour la rentrée scolaire du jeudi 2 septembre.

VIE LOCALE

Vive la rentrée !

Ça nous manquait... Pas vous ? De pouvoir profiter ensemble de nos parcs et nos places et de nous retrouver. Heureuses de retrouver l'été et quelques libertés, la ville de Chessy et Val d'Europe Agglomération vous invitent à réinvestir vos lieux préférés ou de nouveaux espaces avec une programmation de rentrée vitaminée.

Forum des associations

Choisissez vos activités sportives, culturelles et de loisirs pour la saison 2021-2022 lors de cette demi-journée qui réunira de nombreuses associations du territoire.

Samedi 11 septembre de 13 h à 18 h
Complexe sportif du Bicheret
Ouvert à tous · pass sanitaire obligatoire

Café des élus

Ce nouveau rendez-vous avec vos élus pour échanger sur les animations locales et la vie associative lors d'un moment convivial.

Samedi 18 septembre de 9 h à 11 h
Maison de quartier
Ouvert à tous · pass sanitaire obligatoire

World clean up day

Découvrez votre ville autrement et participez à ce grand challenge pour dépolluer l'espace public.

Samedi 18 septembre de 9 h à 12 h
à Chessy et dans les communes valeuropéennes
Ouvert à tous

La marche solidaire #5

1 marche familiale, 2 marches dynamiques et des ateliers pour vaincre la maladie et la précarité ensemble.

Dimanche 26 septembre départ dès 10 h 30
Parc du Bicheret et parc du Château
Ouvert à tous sur inscription

Rallye Emploi Val d'Europe

Rencontrez des entreprises qui recrutent, postulez et participez à des ateliers et animations.

Jeudi 7 octobre de 10 h à 17 h
Gymnase David Douillet Coupvray
Ouvert à tous



Concert " Renaissance "

L'ensemble vocal Les Voix Animées, avec la participation du chœur Décib'elles et C^{ie} vous font découvrir la musique polyphonique des XV^e et XVI^e siècles.

Dimanche 10 octobre à 17 h
Église Saint-Nicolas
Gratuit sur réservation · pass sanitaire obligatoire

Forum A'tout jeune

Le forum dédié aux collégiens revient sur le thème du bien-être, de la santé et de la prévention. Si les conditions sanitaires le permettent, le forum sera accessible au public le vendredi 15 octobre à partir de 17 heures.

Jeudi 14 et vendredi 15 octobre
Gymnase du Bicheret
pass sanitaire obligatoire

SOLIDARITÉ

L'Oasis recherche des bénévoles



L'épicerie solidaire du Val d'Europe est à la recherche de volontaires pour les collectes de denrées auprès de ses partenaires et pour la distribution aux familles bénéficiaires.

Les besoins se concentrent sur quatre demi-journées par semaine selon vos disponibilités :

- collectes des denrées : lundis et mercredis après-midis
- distributions aux bénéficiaires : mardis et jeudis après-midis

Vous avez quelques heures par semaine à donner ?
N'hésitez pas à contacter l'Oasis par téléphone ou par mail :
Oasis : 01 74 81 58 85 · Gwen : 06 50 83 32 69 · oasis77@orange.fr

DÉCHETS

Encombrants : prochaines dates

Les déchets extra-ménagers sont collectés trimestriellement en porte à porte.

Ceux-ci doivent être sortis la veille de la collecte après 19 h (arrêté n°2018.02.18) et de manière à ne pas gêner la circulation des piétons sur les trottoirs.

Prochaines collectes

Vendredi 10 sept. : centre urbain
Vendredi 17 sept. : bourg

Pour connaître les jours de collecte selon votre adresse et le type de déchets, le calendrier complet des collectes est disponible en ligne sur www.chessy77.fr, rubrique VIVRE puis Déchets et collectes.



❶ Détail d'une des façades de la ferme des Tournelles réutilisant les pierres et tuiles des anciens bâtiments comme parement.

❷ 21 juillet 2021 : Activité tir à l'arc à Buthiers avec le service jeunesse.

❸ 10 juin 2021 : Nouveau chemin piétonnier reliant les commerces du bourg le long de l'avenue Thibaud de Champagne.

❹ La mobilisation des équipes du centre de vaccination du Val d'Europe Disney Village ne faiblit pas pour permettre aux Seine-et-marnais de se faire vacciner.



Le sens du détail



Parce que notre ville c'est aussi de petites choses que nous voyons tous les jours... (ou pas) Serez-vous localiser cette girouette qui fait la une du guide pratique ?

Partagez votre réponse sur la publication de la page Facebook de la ville

Cherchez sur les bâtiments communaux.

INDICE